



Contact

C O M M U N E D E N E A U F L E S - S A I N T - M A R T I N

Sommaire

- Conseil Municipal p2
- Numéros utiles p2
- Plan canicule p2
- Compétences région et département p3
- Rappels règlementaires p4
- Commission municipale p5
- Vie locale p6 à p9
- Nos amies les bêtes p10 à p11
- Dans le rétro p12 à p15
- Partages p16 à p18
- Nouveautés du SYGOM p19 à p20

Z O O M - E L E C T I O N S



Les choix opérés par notre région, notre département impactent sur nos vies quotidiennes, que ce soit en matière de transport, de sécurité routière, d'éducation et bien d'autres compétences qui vous sont listées en page 3 de ce journal.

Quelle que soit l'élection, le vote vous permet d'influencer les décisions politiques qui affectent directement ou indirectement votre avenir.

Soyez acteur de votre quotidien en allant voter !

Nous vous accueillerons avec toutes les règles de sécurité en vigueur.

L E M O T D U M A I R E

Chères Neaufléennes, chers Neaufléens,

Bien que de nombreuses personnes aient pu se faire vacciner contre la Covid, La circulation des variants, nous oblige à rester attentifs. Les gestes barrières doivent perdurer et particulièrement dans notre vie en commun.

Les phases de déconfinement se succèdent au grand soulagement de tous. La vie dite « normale », mise en pause ces derniers mois va pouvoir reprendre. Il est plus que jamais temps de recréer des liens sociaux et de partage.

Ils passent en premier lieu par une communication fiable. Ce journal municipal contribue pleinement à cet objectif en vous informant des actualités de notre village et des rappels règlementaires pour une vie harmonieuse entre tous.

L'actualité de cet été sera riche et je félicite l'équipe de la municipalité, les membres du CCAS, les associations dont le comité Neaufles Anim' qui vous ont concocté diverses animations.

Nous débiterons ces réjouissances par un après-midi musical pour les séniors qui, pour certains, ont vécu avec difficulté cette période d'isolement.

Les sorties de juillet et d'août proposées par le CCAS sont intergénérationnelles. Elles se feront uniquement sur réservation en mairie avant les dates précises !

Cet été, le Comité Neaufles Anim' assurera, en partenariat avec la municipalité, les grandes festivités de juillet : la fête du village le premier week-end et le mardi 13 marquera le retour au Pont Noir de notre feu d'artifice si renommé et du traditionnel bal populaire.

Le CCAS a souhaité proposer aux adolescents un moment rien qu'à eux avec un ciné gaming (sur réservation).

Après les séances de samedi 12 juin, c'est un cinéma en plein air, sur grand écran, qui se tiendra en août. Pour finir l'été, en septembre c'est avec plaisir que nous retrouverons la Foire à tout et les journées du patrimoine.

En espérant vous voir nombreux participer à ces animations, je vous souhaite à tous un agréable été et de bonnes vacances à ceux qui ont la possibilité d'en prendre.

Jean-Pierre Fondrille

Restons en lien

Mairie
19 rue St-Martin
27830 Neaufles St-Martin

02 32 55 00 04

mairie.neaufles@yahoo.fr

Mairie Neaufles-Saint-Martin

Panneau Pocket

Lundi
de 9h00 à 12h00 et
de 13h30 à 18h30

Mardi et vendredi
de 13h30 à 18h30

Judi
de 16h00 à 18h30

Mercredi et samedi
de 9h00 à 12h00

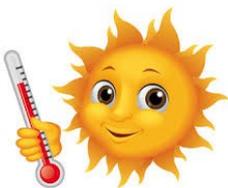
É C H O S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D U 2 5 M A I 2 0 2 1 *

- Vote du compte administratif (CA) et du compte de gestion (CDG) 2020** → Hors de la présence de M. le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le CA de 2020 de la commune et le CDG 2020 remis par la trésorerie de Gisors.
L'ensemble du Conseil décide d'affecter au budget 2021 les résultats 2020.
- Validation des modifications simplifiées n°1 du PLU** → Après enquête publique et délai légal, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification simplifiée n°1.
La présente modification fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et d'une publication dans le journal « L'Impartial ». Le PLU est consultable en mairie.
- Achat de terrain pour le cimetière** → Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'acquisition des parcelles ZI88 et ZI90 en vue de la création d'un nouveau cimetière et d'un parking.
- Autorisation de baliser l'itinéraire du GR 125** → Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées et approuve l'inscription de 2 chemins au plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée. Il s'agit des itinéraires CR d'Inval à Courcelles et CR des Bocquets à Courcelles.
- Tirage au sort pour membres de jury d'assises** → En séance, le Conseil municipal a procédé au tirage au sort de 3 personnes issues de la liste électorale.

**L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site de la Mairie et sur les panneaux d'affichage situés face à la Mairie.*

Si vous souhaitez les recevoir à domicile, merci de vous rapprocher de la Mairie.

P L A N C A N I C U L E



Depuis le 1^{er} juin 2021, le plan national canicule est activé.

Si vous avez 65 et plus, et/ou vous vous trouvez dans une situation de handicap et/ou vous êtes une personne isolée, la municipalité vous recommande vivement de vous faire recenser en mairie.

Nous pouvons, vous apporter des conseils sur les gestes à observer et/ou vous porter assistance en cas d'alerte canicule.

Nous vous invitons à vous inscrire en Mairie au 02 32 55 00 04.

(Pour information, les données destinées à la gestion du plan canicule sont strictement confidentielles).

N U M É R O S U T I L E S

Mairie de Neaufles Saint Martin - 02 32 55 00 04

Enfance maltraitée - 119

Samu 15 – Pompiers 18 - Gendarmerie 17

Service aux malentendants – 114

COMPÉTENCES RÉGION ET DÉPARTEMENT

Les élections départementales et régionales se dérouleront en deux tours les dimanches 20 et 27 juin prochain. Afin de mieux comprendre l'importance de ces élections, nous vous rappelons le rôle de la région, ainsi que celui du département.



Les rôles de la région :



Construction, entretien et fonctionnement des lycées d'enseignement général, professionnel et agricole.



Formation professionnelle, apprentissage et alternance.



Gestion des fonds européens (FEDER, FSE, etc)



Gestion des fonds européens (FEDER, FSE, etc)



Aménagement du territoire : présentation d'un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires



Transports : Gares, TER, transiliens, transports scolaires et interurbains.



Les rôles du département :



Construction, entretien et fonctionnement des **collèges**



Action sanitaire et sociale.
(protection de l'enfance, soutien aux familles, maison de retraite)



Gestion des routes départementales



Gestion des bibliothèques.
Conservation du patrimoine, des musées.



Aménagement durable du territoire (eau, déchets, protection des espaces naturels..)

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

L'été pointe enfin le bout de son nez, et nous allons profiter pleinement de nos extérieurs : nos jardins, les rues du village, le parc nature, le pont noir et les chemins communaux.

Essayons d'aborder cette période en respectant nos voisins mais également notre village car nous constatons une augmentation des actes d'incivilités qui, rappelons le, sont passibles de contraventions.

Afin de vivre en bonne harmonie, voici quelques règles à suivre :



Les activités nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants, comme les tondeuses, tronçonneuses, perceuses ou autres, sont possibles à des heures précises.

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19 h ;

les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h (arrêté préfectoral).



Par arrêté préfectoral, il est formellement interdit de brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin les déchets verts (tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage). Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre encourt une amende de 450 € maximum.

Afin de protéger les sites naturels de la commune, les barbecues sont interdits dans les espaces publics en particulier au parc du Marais et au Pont noir, et peuvent entraîner une amende de 38 €.



Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou même tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant, gravés sur une plaque de métal, les nom et adresse de son propriétaire. Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être tenus en laisse et porter une muselière sur l'ensemble de la commune. Ils doivent être obligatoirement déclarés en mairie.



Lors des promenades dans la commune, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public y compris le terrain communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 35 €.

Pour votre sécurité, il est rappelé que les baignades sont interdites au Parc du Marais et fortement déconseillées dans la Levrière en raison du courant.

La commune ne saurait être tenue responsable de tout accident éventuel.



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

LA COMMISSION ECOLE, CANTINE, FAMILLE, PETITE ENFANCE

Cette Commission est composée de Mme Carole Leconte (référente), Mme Sonia Lacas, Mme Chloé Navarro, Mme Diane Dechelle et M. Jean-Philippe Roche.

Son rôle est d'étudier et de suivre les besoins liés à la vie scolaire.

A ce titre, elle propose au Conseil municipal les travaux et améliorations nécessaires au bon fonctionnement du groupe scolaire et de ses annexes. Périodiquement, en concertation avec l'équipe pédagogique et les parents d'élèves, elle dote en matériel et fournitures nécessaires.

Elle se doit aussi de développer une politique périscolaire (Garderie, cantine scolaire...)

RENTREE SCOLAIRE 2021-2022



Pour rappel, les inscriptions à l'école, à la garderie et à la cantine sont obligatoires chaque année.

Inscriptions scolaires

Vous venez d'emménager dans la commune, pensez dès à présent à inscrire vos enfants pour l'année scolaire 2021/2022.

Inscriptions cantine et garderie

Dès le 15 août prochain, il vous sera possible d'inscrire vos enfants à la garderie et à la cantine

Restauration scolaire



Pour votre information, un appel d'offres pour la restauration scolaire a été lancé. Le choix du candidat se fera fin juin. Le cahier des charges a axé ses critères sur la qualité des aliments (accent mis en partie sur les produits frais et de saison et obligation d'intégrer dans les menus des denrées issues des filières biologiques...).

Le respect de l'environnement (circuits courts, lutte contre le gaspillage alimentaire...) est également un des critères de sélection.

V I E L O C A L E

RECRUTEMENT D'UN ADJOINT CONTRACTUEL

Pierre Lamy est venu renforcer, pour 9 mois, l'équipe technique qui passe de 2 à 3 employés .



NEAUFLES BOUGE !

L'évolution de la situation sanitaire permet la reprise d'activités par étape. Comme annoncé par Monsieur le Maire, la commune va donc, progressivement, reprendre ses animations. La diversité des activités devrait répondre à l'ensemble des Neauffléens. Nous vous y attendons nombreux.



CCAS – Après-midi musical pour les seniors le mercredi 22 juin 2021

Le CCAS organise pour les seniors (à partir de 60 ans) un après-midi musical le mardi **22 juin 2021** de 14h à 17h en salle des fêtes.

« Marc Animations » vous fera passer un après-midi divertissant et les membres du CCAS vous serviront un goûter.

Ce moment convivial se déroulera dans la salle des fêtes de la commune, les gestes barrières y seront appliqués.

(Animation gratuite)



NEAUFLES-SAINT-MARTIN

03 et 04 JUILLET 2021



au Terrain communal

Samedi 03 Juillet

- Retraite aux flambeaux et spectacle ambulant avec des musiciens lumineux à partir de 21h
- Feu d'artifice vers 22h30

Fête foraine à partir du samedi 3 juillet au lundi 5 juillet inclus.

Tickets gratuits le 5/07 à partir de 16h30

Dimanche 04 Juillet à partir de 11h00

- Apéritif en musique avec Swing Time
- Exposition de véhicules atypiques
- Pour les enfants, tour de camion de pompier, montée de la grande échelle.

Buvette et restauration sur place (dans le respect des gestes barrières en vigueur)



ASSOCIATION NEAUFLES ANIM'
Renseignement au 06.30.49.09.40

Fête Nationale – bal et feu d'artifice au Pont Noir



Mardi 13 juillet prochain, le Comité Neaufles Anim' vous invite à danser au son de la musique du DJ Offreultim.

Le feu d'artifice sera tiré vers 23h00.

Comme à l'accoutumée, vous pourrez vous restaurer sur place dès 19h00.



CCAS – Sortie à France Miniature (Elancourt 78) -

117 Monuments et 8 Attractions à 20 minutes de Paris !



Les membres du CCAS vous proposent deux sorties cet été : une en juillet et une en août.

Le **samedi 24 juillet**, c'est le parc **France Miniature** qui est au programme.

Cette sortie est ouverte à tous les Neaufléens petits et grands (le CCAS prend en charge le transport et l'entrée du parc. Prévoyez votre déjeuner et vos dépenses éventuelles sur place.

Le départ en car se fera devant la mairie à **8h30 précises**.

Tout enfant devra être obligatoirement accompagné d'un adulte.

Réservation obligatoire avant le lundi 12 juillet 2021 – par téléphone au 02 32 55 00 04 ou en mairie.

N'oubliez pas vos masques !

(Animation gratuite)

CCAS – Sortie à la plage (Cabourg 14)

La sortie d'août est prévue le **mercredi 18 août** à la plage.

Laissez vous porter jusqu'à **Cabourg**. Le CCAS vous emmène.

Suivant votre choix, vous pourrez profiter des joies de la plage : jeux et baignades et/ou visiter cette jolie station balnéaire.

Pour le déjeuner, vous pouvez prévoir un pique-nique. Sinon vous trouverez de nombreux points de restauration sur place.

Le départ en car se fera devant la mairie à **8h15 précises**.

Tout enfant devra être obligatoirement accompagné d'un adulte.

Réservation obligatoire avant le vendredi 6 août 2021 par téléphone au 02 32 55 00 04 ou en mairie.

N'oubliez pas vos masques !

(Animation gratuite)



CCAS – CINEMA EN PLEIN AIR

Choix du film en cours



Vivez de nouvelles sensations avec le cinéma en plein air sur écran géant,

samedi 21 août 2021.

Rendez-vous au terrain communal à 21h30.

CCAS – CINE GAMING POUR LES ADOS

Le mercredi 25 août 2021

Vous avez entre 13 et 18 ans, vous êtes un gamer et vous avez envie de jouer sur un grand écran de cinéma.

Ce programme est pour vous !

De 14h à 19h00 : **Mario Kart** par équipes de 4 joueurs (maximum 16 personnes) suivie d'une **pizza party** offerte aux joueurs.

Inscription obligatoire au 02 32 55 00 04 ou en mairie avant le 14 août 2021.



A 20h30
SOIREE CINEMA POUR
TOUS : Film « 30 JOURS MAX »
(Animation gratuite)



FOIRE A TOUT

Annulée en 2020, puis reportée cette année, la voici enfin !

La Foire à tout version 2021 se déroulera le

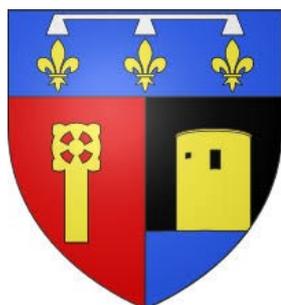
dimanche 12 septembre.

Les exposants sont invités à contacter le 06 63 95 52 58 ou

le 07 68 44 16 80 à partir du lundi 2 août 2021, pour réserver leur emplacement et connaître les modalités d'inscription.



JOURNEE DU PATRIMOINE



Neaufles est fier de ses monuments : C'est pourquoi le samedi 18 septembre prochain, lors des journées européennes du patrimoine, de nombreuses animations : expositions et visites vous seront proposées.

Retenez bien cette date.



Le Docteur Rousselet Blanc, vétérinaire ô combien célèbre et connu par plusieurs générations, a répondu favorablement à la commission Communication pour publier dans ce journal des articles sur les animaux.

Nous le remercions vivement pour ses partages.

Avant de vous laisser découvrir ses premiers écrits, nous souhaitons rappeler sa carrière.

Le Docteur vétérinaire Pierre Rousselet Blanc, natif de Millau a exercé toute sa carrière à Paris 15ème où son cabinet était spécialisé dans les animaux de compagnie.

Parallèlement à son métier et toujours dans son domaine de prédilection, il s'est consacré à l'écriture, presse et édition puis accède aux médias via des émissions animalières sur les grandes ondes que sont RTL, France Inter et RMC avec Pierre Bouteiller et Jean-Luc Hess. Sa notoriété le conduit à la télévision où il fait ses premiers pas sur TF1 dans l'émission « Les animaux du monde » avec François de la Grange et collabore ensuite avec Yves Mourousi et Jean-Claude Bourret . Il contribue à la création de « 30 millions d'amis » où il y reste 5 ans. Il crée ensuite sa propre émission « Mille et une pattes » sur La 5. Lui succédera sur France 3, l'émission qu'il conçoit également « Le Jardin des bêtes » pendant un peu plus de 6 ans. Ce ne sont pas moins de 320 émissions hebdomadaires qu'il anime dont une partie a été tournée dans notre village et ses environs.

Il crée sa maison de production spécialisée dans l'animal familial et le cheval « VRC » dont il s'occupe avec sa fille Anne. VRC produit des documentaires et des magazines dont Pierre Rousselet Blanc est l'auteur, sur les chaînes : France 3, Seasons, Equidia, Animaux France 5....

La production littéraire de cet acharné du travail est vaste : Plusieurs encyclopédies (Larousse du chien, du chat), 35 livres pratiques (édités chez Hachette et Michel Lafon) et un roman intitulé « Mille et une pattes ». Sans oublier les multiples rubriques dans la presse écrite : Bonne soirée, Télé Loisirs, Notre temps, Pif gadget, France soir et Sud-Ouest.

Les échanges que nous avons eus avec Monsieur Rousselet Blanc ont mis en exergue l'empathie extrême du docteur pour la cause animale. A travers son métier, ses écrits et ses émissions télévisées, il n'a eu de cesse que de faire connaître et mieux comprendre les différentes races animales, leur comportement et leurs rapports avec l'être humain.

Si sa spécialité première a été les animaux de compagnie, il a mis sur le devant de la scène le monde rural animalier. Lors d'émissions télévisées, les sujets relatifs au domaine de l'élevage ont été abordés (chevaux, ruminants, porcins, basse-cour). Des focus ont été réalisés sur les races en voie de disparition (sur certaines races de chevaux lourds, de moutons, de chèvres, de volailles, de lapins) et sur des activités des régions de campagne et de montagne (estive, transhumance, concours...).

Nous vous apprendrons également, que le Docteur Rousselet Blanc a introduit en France, suite à un voyage aux Etats-Unis au début des années 70, le tatouage des chiens à travers une société agréée par les vétérinaires, la S.I.D.A.C (*Société pour l'Immatriculation Des Animaux de Compagnie*). Par décret, cette société a cédé son fichier à la Société Centrale Canine marquant ainsi le début du tatouage comme moyen officiel d'identification des chiens et chats.

Le Docteur Rousselet Blanc réside dorénavant à plein temps dans notre village où son père avait il y a plusieurs décennies acquis une maison. Il profite d'une retraite bien méritée tout en s'adonnant à ses passions : l'équitation, la pêche et le jardinage, tout en s'occupant de ses deux chiens et de son chat.

Merci à vous Docteur, de nous avoir fait voyager, quels souvenirs toutes ces émissions télévisées que nous prenions plaisir à regarder.

Les membres de la commission Communication

N O S A M I E S L E S B Ê T E S

LES PETITES BÊTES QUI PIQUENT

C'est en été que vivent et profitent le plus les insectes ailés ou non. Si un grand nombre ne possède aucune agressivité, certains ont cependant la désagréable propriété d'engendrer des piqûres. Comme nous, le chat et le chien peuvent en être les victimes.

Les guêpes, frelons et autres abeilles génèrent des piqûres douloureuses qui peuvent présenter un danger pour l'animal dans deux cas : la piqûre dans la cavité buccale ou la gorge est susceptible d'entraîner un œdème et de gêner la respiration : l'apparition d'une sensibilisation allergique avec des œdèmes multiples. De la démangeaison, des troubles généraux, c'est ce que l'on appelle le choc anaphylactique.



Les moustiques, s'ils sont anodins quant aux démangeaisons qu'ils provoquent, peuvent s'avérer dangereux dans certaines régions du sud de la France car ils peuvent injecter avec leur venin les germes de la leishmaniose ou les larves de la dirofilariose. La première de ces maladies est commune à l'homme et à l'animal, elle est grave et difficile à soigner, la seconde entraîne le développement de vers à l'intérieur du cœur. Fort heureusement, elles sont rares chez nous, mais on se méfiera tout de même lorsque l'animal aura séjourné sur le pourtour méditerranéen ou sous les tropiques.

Les tiques inoculent la piroplasmose, grave maladie qui détruit les globules sanguins. Les puces peuvent provoquer des crises d'eczéma allergique, elles transmettent aussi certains ténias. Quant aux aoûtats, ils déclenchent des démangeaisons furieuses.



Comment traiter ?

Lorsqu'un animal est piqué par une abeille ou une guêpe, vous pouvez atténuer la douleur locale avec un peu de vinaigre ou toute autre lotion spécialisée. Si la piqûre est mal placée ou provoque un œdème, il faut utiliser un antihistaminique (phénergan, polaramine, cortisone) par voie buccale ou vite... chez le véto.

Contre les autres parasites, que nous avons cités, la prévention consiste à appliquer à l'animal un programme insectifuge (collier, pipette, aérosol, comprimé). Et si vous redoutez vraiment la piroplasmose, il existe un vaccin.

Docteur Rousselet-Blanc

L'USINE VITREX

Cette Usine hydraulique, destinée à la "Fabrique Spéciale de Jeux" en bois, a été construite par les Sieurs FOIN & DUMONT en 1885, puis reprise par les Sieurs SOEHNLIN & BAILLART en 1900, sur le site du Moulin BASSELIN, lequel site remontant aux années 1100. L'industrie du bois nécessitant de la force motrice, le projet de construction a intégré un moulin mécanique dont la première fonction fut d'entraîner des bancs de sciage puis, avec le temps, une capacité de production d'électricité (puissance hydraulique de 40 Kw environ).

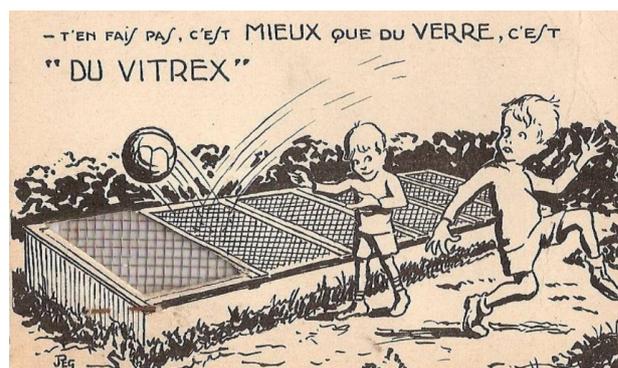
En 1940, la société VITREX fit l'acquisition de cette usine, devant transférer son outil de production de Vervins (Aisne), classé alors en zone rouge, à Neaufles Saint Martin.

Détail de l'histoire, il s'avère que notre concitoyen Neaufléen, Monsieur Jean BENARD, fit partie de cet exode et participa à l'implantation des fabrications Vitrex, et notamment à la construction de notre cheminée actuelle de près de 40 m de haut.



MAIS QU'EST-CE-QUE LE VITREX ?

Le Fondateur de la société VITREX fut Monsieur Hector RATHIER, chimiste et inventeur du premier film plastique armé au monde, le Vitrex.



Le Vitrex est constitué d'une fine toile métallique en fils d'acier, type garde-manger, enduite d'un plastifiant translucide à base d'acétate de cellulose.

En conséquence, les toiles métalliques étaient tissées sur place à raison de 600.000 m² environ par an, la plastification étant réalisée à l'aide de cuves d'enduction et étuves de polymérisation.

Le produit fini, présenté en rouleaux, était proposé en quincailleries afin de remplacer les carreaux de verre, soit pour le bâtiment, soit en protection agricole.

Cette fabrication s'arrêtera dans les années 1980, le produit devenant obsolète face à la concurrence des films polyéthylène et PVC entrant sur le marché.



LA DIVERSIFICATION

Dans les années 1950, l'usine va se diversifier dans la transformation des plastiques armés, donnant lieu à l'implantation d'un atelier Polyester pour le moulage de pièces destinées au bâtiment tels que les premières plaques ondulées de toiture, coupes éclairantes et panneaux sandwich...

Forte de ces expériences, dans les années 1970, la société s'est intéressée à la conception/réalisation d'un nouveau véhicule léger, cyclomoteur 50 cc carrossé, sans permis ni immatriculation ; le RIBOUD était né !

Que n'a-t-on vu, dans les rues de Neaufles, des Riboud grimper la côte Blanche afin d'en tester la fiabilité !

Un nouveau concept de voiture était né, incontournable dans les villes à cause de son faible encombrement, et dans les campagnes pour les personnes âgées réalisant de faibles parcours.



LES FORCES VIVES DE L'USINE

Mais toute cette aventure industrielle n'a pu se réaliser sans le concours de toutes les femmes et de tous les hommes salariés de l'Entreprise.

Parmi ceux-ci souvenons-nous de Madame GERARD, Monsieur JACQUOT, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur OLMEDILLAS et bien d'autres... sans oublier Monsieur Michel STROHM, mémoire incarnée de l'usine !



La carrière de Monsieur STROHM fut exemplaire, car embauché comme apprenti, il sut s'élever au rang de Contremaitre et finit sa carrière, honoré de la Croix du Travail, au VITREX.

Outre la fabrication du Vitrex, Monsieur STROHM s'intéressa au moulin de production, lequel devait fournir suffisamment d'électricité pour contribuer au mode opératoire de plastification.

Après l'arrêt de l'usine, il fit preuve d'une grande persévérance pour obtenir le maintien en l'état de l'ouvrage et figea le lieu par un dessin que lui seul pouvait réaliser !

LE MOULIN



Les moulins qui se sont succédé à Neaufles, sur le bras principal de la Levrière, ont toujours été au même emplacement, puis les usines les ont remplacés.

Les caractéristiques du moulin actuel sont les suivantes :

Roue à aubes d'un diamètre de 7,20 m, largeur 3,20 m

Vitesse de rotation de la roue :

1 tour / minute

Vitesse de l'alternateur : 921,60

tours / minute

Puissance de l'alternateur : 40/50

KVA



LES PERSPECTIVES DE L'USINE

Partie intégrante du Patrimoine industriel français, et comme beaucoup d'usines témoignant de notre révolution industrielle, l'Usine de Neaufles Saint Martin trouve une deuxième vie dans le maintien d'un site d'activités autour d'un moulin historique, un des plus grands de France.

Actuellement, des commerces d'Art s'y sont établis tels que "Les Puces du Moulin", rassemblement d'Antiquaires/Brocanteurs, "Mosaïque" centre de formation en artisanat textile, "Noble House" magasin de décoration d'intérieur et tapissier, et autres micro-entreprises locales.

De plus, un Centre d'Activités Évènementielles de 220 m² est proposé à la location pour l'organisation de manifestations artistiques, commerciales ou associatives ; ce concept "Easy Spot" a été utilisé par l'Association Le Vestiaire de l'Epte afin d'organiser ses journées « Portes Ouvertes » en 2021.

CITÉ DE LA CROIX PERCÉE



Vue actuelle de la cité de la Croix Percée, anciennement appelé cité du Vitrex. Elle avait été construite pour loger des salariés de l'usine.

L'USINE DE NEAUFLES SAINT MARTIN

Un bien Touristique Régional

Forte de son histoire, l'Usine continuera d'exhiber sa cheminée monumentale comme un phare dans la campagne, signant la présence de Neaufles Saint Martin sur la carte de la Normandie.



Pour les passionnés et les nostalgiques, Monsieur Gilles Rathier, assisté de Monsieur Jean-Michel Comte, en partenariat avec la mairie, vous ouvrira les portes de son moulin le samedi 18 septembre prochain lors de la 38ème édition des journées européennes du patrimoine.

Nous remercions vivement Monsieur et Madame Rathier pour leur accueil chaleureux. Monsieur Gilles Rathier a accepté gentiment de partager avec les Neaufléens l'histoire de cette Usine incontournable pour beaucoup d'entre nous. Mille mercis.

CONSTRUIRE UN HÔTEL A INSECTES

Au niveau du matériel, il vous faut :

- Deux planches de 45 centimètres
- Trois planches de 15 centimètres
- Une planche de 17 centimètres
- Une planche de 20 centimètres
- Des clous
- Un marteau
- Un crayon
- Une règle



Etape 1

Il vous faudra commencer par réaliser quelques coupes sur les deux plus grandes planches afin qu'elles puissent servir d'appui pour le futur toit de la construction, une trentaine de degrés suffit. Une fois ceci réalisé, il vous suffira assembler les différentes parties ...

Commencez par avancer les clous sur l'une des parties des grandes planches et placez ensuite en dessous de cette première planche deux planches de 15 centimètres (une en haut et une plus bas) en face des clous. Cela vous permettra d'avoir un appui stable. Dès lors ces deux premières parties assemblées, clouez la partie centrale.



Etape 2



L'étape suivante va consister à clouer l'autre partie. N'oubliez pas de tracer des traits à l'aide du crayon et de la règle afin d'aligner correctement vos planchettes entre elles. Ensuite, ce sera le moment de réaliser le toit (la partie haute de votre hôtel à insecte). Pour cela, prenez les deux dernières planches et assemblez-les en les clouant de manière à ce qu'elles se chevauchent. Il vous reste à placer le toit et à le clouer pour finaliser cette construction.

Etape 3

Pour le remplissage des compartiments, il faut savoir qu'une multitude de petites bêtes peuvent être attirées et trouver leur place, d'où l'importance de ne pas hésiter à mélanger les matières mais pour vous donner un ordre d'idée ...

⇒ Pour attirer les coccinelles (prédatrices des pucerons et des cochenilles) : Placez des feuilles sèches ou bien des pommes de pin.

⇒ Pour attirer les syrphes (prédateurs des pucerons) : Placez de fines tiges de sureau.

⇒ Pour attirer les chrysopes (prédateurs des araignées rouges) : Comme pour les coccinelles, placez simplement des pommes de pin.

⇒ Pour attirer les abeilles sauvages (pour son rôle de pollinisateurs) : Placez des tiges creuses pour qu'elles puissent venir y pondre.

⇒ Pour attirer les carabes (prédateurs des chenilles, des limaces ou encore des larves de taupin) : Placez du bois en décomposition dans l'un des compartiments.

Où le placer dans votre jardin ?

Pour accueillir dans de bonnes conditions les différents insectes (abeilles ...), il sera préférable de placer votre hôtel plein sud de manière à ce qu'il puisse se réchauffer, mais également à l'abri du vent. Il peut également être préférable de placer un morceau de grillage à la surface de votre gîte afin d'éviter que les oiseaux ne viennent mettre le bazar ...

A savoir qu'il est possible d'attirer de multiples auxiliaires à condition qu'ils aient de quoi se nourrir à proximité. C'est pourquoi, il sera important d'essayer de placer l'hôtel au cœur du potager.

LE JARDIN EN ÉTÉ



Avec les beaux jours revenus, on profite pleinement de son jardin, qui devient presque une pièce de la maison, voire la pièce principale.

Les fleurs d'été, semées au printemps, ornent et embaument enfin le jardin et il est encore temps d'ajouter quelques plants pour compléter le tout. Il ne reste plus qu'à surveiller les fleurs fanées à enlever, à récolter les fruits et les légumes du potager et à profiter de toutes ces senteurs.

Il est tout à fait normal que votre pelouse brunisse lorsqu'elle manque d'eau. C'est sa manière de résister au stress de la sécheresse. En fait, elle entre en dormance. Tout comme elle le fait déjà en hiver, elle arrête momentanément de se développer. Mais si ses feuilles se dessèchent et paraissent mortes, les collets sont encore bien vivants.

Le collet est la partie d'une plante située entre les tiges et les racines. Tant que le collet est vivant, une graminée peut se régénérer. Et pour votre pelouse, il suffira que le collet soit de nouveau arrosé (par une averse) pour que, telle la belle au bois dormant, votre pelouse s'éveille et reverdisse. Il lui faudra une dizaine de jours pour retrouver sa vigueur.



LE POTAGER EN JUIN

Le mois de juin fait partie de ceux qui réclament pas mal d'effort au jardinier :

Planter, semer, repiquer, désherber, arroser.... Tout pousse vite, les récoltes se succèdent. Pincer melon, concombre et cornichon à 7 feuilles.

Tuteurer les pieds de tomates qui risquent de casser dans le sens contraire.

Vers la fin du mois, nouer et coucher les tiges d'ail pour hâter le mûrissement et favoriser le grossissement.

Repiquer les plants de semis issus de vos semis des mois passés : Cèleris - poireaux - tomates -poivrons - piments- laitues - brocolis et choux pommés.



LE POTAGER EN JUILLET

Butter les pommes de terre, haricots (dès que les premières feuilles sont bien développées)

Tailler les concombres, courgettes et tomates. Semer carottes et radis (toujours en semant toutes les deux semaines pour une récolte régulière) Laitues choux et navet.

RECETTES NORMANDES

L'été est bien présent, le temps est aux apéritifs en famille, entre amis... (à consommer avec modération)

Nous vous proposons le Cocktail Normand

Ingrédients pour un verre :

- 1.3 cl de Calvados
- 2.2 cl de Pommeau
- 3.6 cl de jus de pomme
- 4.1 cl de grenadine

Mélangez et dégustez !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



Accompagné de ses verrines gourmandes

Les 3 saveurs normandes

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 camembert AOP
- 75 cl de crème épaisse
- 5 tranches d'andouille de Vire
- 1 pomme acidulée
- 1/2 baguette (de chez notre boulanger) taillée en mouillettes



Faire chauffer la crème, y ajouter le camembert (réserver la croûte) en remuant pendant 10 min.

Couper l'andouille en petits dés et verser dans les verrines.

Verser la crème de camembert chaude dessus et réserver au réfrigérateur.

Passer les croûtes de camembert au grill, ainsi que les mouillettes de baguette.

Sortir les verrines du réfrigérateur, disposer 3 tranches de pommes sur chacune ainsi que des mouillettes.

Le boudin-pomme

Ingrédients pour 4 personnes :

- 2 belles pommes
- 2 cuillérées à café de sucre
- 100 g de boudin noir (de chez notre boucher)
- 1 cuillérée à soupe de beurre



Eplucher les pommes puis les couper en petits cubes. Les faire revenir dans la moitié de beurre puis ajouter le sucre. Mélanger et laisser cuire pendant 5 mn puis les faire dorer. Réserver au chaud.

Couper le boudin en rondelles puis le faire revenir dans le restant de beurre. Laisser rissoler pendant 5 mn. Retirer du feu, enlever la peau du boudin et le couper en petits morceaux.

Monter les verrines en mettant une couche de pomme, une couche de boudin et finir par une couche de pomme.

Cette verrine peut être servie chaude ou tiède.

VOTRE COLLECTE ÉVOLUE : SUIVEZ LE GUIDE !

2021, une année pleine de nouveautés, pour un tri optimisé !
Zoom sur les nouvelles mesures et outils mis en place.

VOTRE TRI + SIMPLE

- ✓ VOS BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE VIDES
- ✓ VOS PAPIERS, BRIQUES ET CARTONS VIDES
- ✓ VOS EMBALLAGES EN MÉTAL

UN CIRCUIT DÉDIÉ AUX DÉCHETS RECYCLABLES

- ✓ UNE COLLECTE 1 SEMAINE SUR 2
- ✓ UNE DÉPENSE MAÎTRISÉE
- ✓ MOINS DE KILOMÈTRES DONC UN IMPACT ÉCOLOGIQUE LIMITÉ

DES SOLUTIONS POUR + DE RECYCLAGE !

- ✓ UN BAC ADAPTÉ À LA COMPOSITION DE VOTRE FOYER
- ✓ UN CALENDRIER DÉDIÉ À CHAQUE COMMUNE

ET AU 1ER SEPTEMBRE ...

TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT !



VOS BACS, MODE D'EMPLOI



✓ BONNES PRATIQUES

Pour le bon déroulement de la collecte :

- Je sors mes bacs quand ils sont pleins
- Je les sors la veille au soir du jour de leur collecte
- Je les positionne sur le circuit de collecte, poignée vers la route
- Je les rentre après leur collecte



Scannez pour consulter le calendrier en ligne de votre commune et connaître vos jours de collecte des bacs d'ordures ménagères et des bacs de tri.

✓ UTILISATION ET ENTRETIEN

- Mes bacs de collecte sont exclusivement réservés aux déchets ménagers
- Je respecte les consignes de tri
- Seuls les bacs mis à disposition par le SYGOM seront collectés lors du passage*
- Je nettoie mon bac régulièrement

*Des sacs de collectes pour les déchets recyclables seront distribués pour les habitations non dotables



✓ ZOOM SUR LES BONS RÉFLEXES DES BACS

Dans le bac jaune, je dépose mes déchets recyclables

- ✓ En vrac
- ✓ Sans les laver
- ✓ Sans les imbriquer



Dans le bac noir, je jette mes ordures ménagères

- ✓ Dans des sacs
- ✓ Bien fermés

✓ PROPRIÉTÉ

- Les bacs sont mis à votre disposition mais restent la propriété du SYGOM.
- Vos bacs sont pucés : ils sont rattachés à votre adresse à laquelle ils sont attribués et grâce à elle, le SYGOM pourra effectuer le suivi du bon ramassage de vos bacs
- J'assure la garde et le stockage de mes bacs
- En cas de déménagement, je laisse mes bacs sur place



✓ BAC CASSÉ, VOLÉ OU VANDALISÉ ?

- Vous pourrez retirer un nouveau bac auprès du SYGOM, en fournissant une attestation de dépôt de plainte délivrée par les services de gendarmerie ou de police en cas de vol

> Pour rappel, il est interdit de jeter ou abandonner vos déchets dans la rue, cela fait l'objet d'une amende pénale (article R633-6 du Code pénal). Les déchèteries sont à votre disposition pour les cartons volumineux et les encombrants.



VOS DÉCHETS, MODE D'EMPLOI

✓ ET MES AUTRES DÉCHETS ?

Leur place n'est pas dans nos bacs de collecte. Nos déchets ont de la ressource, triions-les bien !

- LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Dans mon composteur !

Le Sygom propose une aide à l'achat de 30 €.



- LES DÉCHETS VERTS

En broyage, paillage dans mon jardin !

Le Sygom propose une aide pour l'acquisition d'une tondeuse mulching.



- LES OBJETS ET MEUBLES EN BON ÉTAT

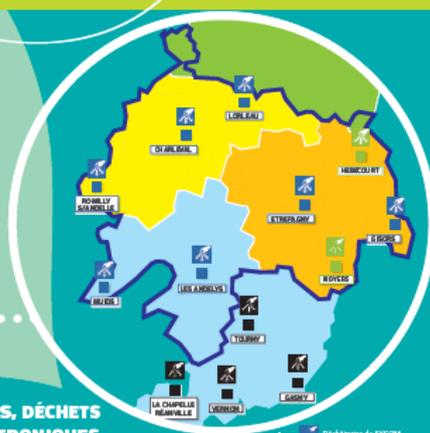
Dans les ressourceries du territoire !

Le Sygom travaille avec l'Abri aux Andelys, l'Addie à Fleury-sur-Andelle et Actesol à Noyers.



- LES VÊTEMENTS ET TEXTILES

Dans les colonnes à verre du territoire ou chez A tout'Vapeur aux Andelys



- LES ENCOMBRANTS, DÉCHETS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES OU DANGEREUX

Dans l'une des 12 déchèteries ou l'un des 2 relais déchèteries du territoire !

- LE VERRE

Dans les colonnes à verre du territoire ou en déchèteries !



Scannez pour retrouver les emplacements des points d'apports volontaires

- Déchèteries de SYGOM
- Relais-déchèteries de SYGOM
- Accueil des déchèteries gérées par le SYGOM dans le cadre de sa convention avec Seine-Normandie Agglomération

LES DÉCHETS DÉPOSÉS AU BON ENDROIT, C'EST + DE RECYCLAGE, MOINS DE DÉPENSE !

CALENDRIER DE COLLECTE 2021

SUIVEZ LE GUIDE !

NEAUFLES SAINT-MARTIN



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (bac gris)

VENDREDI MATIN

COLLECTE DES EMBALLAGES ET PAPIERS (bac jaune)

1 SEMAINE SUR 2

VENDREDI APRÈS-MIDI

Vos bons réflexes

- ✓ Je sors mes bacs la veille au soir du jour de la collecte
- ✓ Je les positionne sur le circuit de collecte, poignée vers la route
- ✓ Je les rentre le soir après la collecte

Rappel : la collecte est décalée en cas de jours fériés.

POUR + D'INFOS
WWW.SYGOM.FR

Le verre est collecté en apport volontaire via les colonnes à verre.

Les déchets végétaux : En paillage ou en déchèterie

Scannez pour consulter les horaires de votre déchèterie

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31